



PROJET UNESCO 2002

ÉVALUATION DES INSTITUTIONS DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

INSTITUT SUPÉRIEUR POLYTECHNIQUE DE SÃO TOMÉ

RAPPORT DE MISSION

DU 10 AU 17 DÉCEMBRE 2002

Consultant: Galedi NZEY

Janvier: 2003

Les idées et les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de l'UNESCO et des Etats membres. Par ailleurs, elles n'impliquent aucun engagement de la part de l'Organisation.

1- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MISSION

Dans le cadre du projet UNESCO 2002 sur l'évaluation des institutions de formation des enseignants, initié par la Division de l'Enseignement supérieur, j'ai effectué une mission de travail en République Démocratique de São Tomé et Príncipe, du 10 au 17 décembre 2002.

1.1 Les objectifs de la mission

- Réunir les informations nécessaires sur la formation des enseignants à l'Institut supérieur polytechnique (ISP) pour identifier les besoins urgents susceptibles de recevoir un appui de la part du programme ordinaire de l'UNESCO au titre du biennium 2002/2003.
- Faire des recommandations pour répondre aux besoins urgents identifiés, en vue d'une prise de décision au niveau du Ministère Sãotoméen de l'Éducation et de la part de l'ISP ainsi que de l'UNESCO.

1.2 Le programme de travail

La consultation s'est déroulée pendant cinq jours ouvrables : le mercredi 11, le jeudi 12, le vendredi 13 et le lundi 16 décembre 2002. J'ai travaillé les matins et les après-midis, sauf le samedi où les séances de travail ont eu lieu uniquement dans la matinée.

Le programme a porté sur la visite détaillée de l'Institut supérieur polytechnique et sur des séances de travail avec les autorités et les responsables des services ci-après :

- Le point focal national, Directeur (Directrice/Directeure) de Pédagogie et de Didactique (Directeur des Études) à l'ISP
- Le Président de l'ISP
- Le Secrétaire Général de la Commission nationale Sãotoméenne pour l'UNESCO
- Le Directeur Général de l'Éducation nationale
- Le chargé de statistiques et planification à l'Éducation nationale
- Le Bureau du syndicat des enseignants
- La (le) Responsable de la bibliothèque centrale de l'ISP
- Le Responsable du Centre de langue portugaise
- Les collaborateurs du Chef de la section de français (Centre de documentation et de ressources pédagogiques)
- Le Responsable du service informatique
- Le Responsable du laboratoire de chimie
- Le Responsable du laboratoire des sciences naturelles/biologie
- Le Responsable du laboratoire de physique

Je n'ai pas rencontré Madame la Ministre de l'Éducation nationale et les autorités du Ministère des Finances, à cause de leurs calendriers très chargés.

Le point focal national a participé à toutes les rencontres, sauf en cas d'empêchement majeur. Outre les rencontres dans les différents services, j'ai aussi consulté des documents, notamment :

- La stratégie pour l'éducation et la formation 2003-2013, du Ministère de l'Éducation et Culture

- Les programmes de formation de l'ISP
- Les documents des travaux pratiques de laboratoires
- La liste des professeurs de l'ISP
- La grille de salaires des professeurs (enseignants) du primaire et du secondaire
- L'état de paie des professeurs de l'ISP

La plupart de ces documents sont contenus dans les annexes du présent rapport.

1.3 Le déroulement des réunions

De façon générale, au début de chaque séance et de chaque visite, je me suis présenté et j'ai énoncé les objectifs de la recherche. J'ai cherché aussi à mettre à l'aise mes interlocuteurs et à les amener à s'exprimer sincèrement en leur indiquant ce que j'attendais d'eux. Mes interventions ont mis l'accent sur les aspects mentionnés dans l'annexe du contrat, sans négliger les informations générales.

Les personnes rencontrées ont présenté, de leur côté, les réalisations majeures du système éducatif, les contraintes auxquelles faire face et les défis à relever. Elles ont aussi parlé des perspectives nationales concernant le développement de leur système éducatif en général, et de la formation des enseignants en particulier. La recherche a également occupé une bonne place. Les rencontres se sont déroulées dans un esprit de dialogue. Les échanges des points de vue suscités par les entretiens et l'exploitation des documents ont permis d'arriver aux résultats qui sont présentés dans les pages qui suivent.

1.4 Les résultats obtenus

1.4.1 Les priorités nationales

Le pays mise sur l'exploitation de son pétrole et étudie la possibilité de créer une zone franche. Cela amène les autorités à mettre en place une politique pour valoriser les ressources humaines afin de pérenniser la croissance.

Compte tenu des contraintes auxquelles il faut faire face et des défis à relever, le Gouvernement a défini trois grandes lignes d'action (Stratégie pour l'éducation et la formation 2003-20013, pp. 2-6) par ordre de priorité à savoir :

- La croissance économique et la réduction de la pauvreté
- La réorganisation de l'État, la promotion d'une bonne gouvernance et le renforcement de la démocratie
- Le développement humain et la solidarité.

Pour réaliser un tel programme, le développement humain et l'éducation ont un rôle prépondérant à jouer. Plusieurs raisons (Stratégie pour l'éducation et la formation) militent en faveur de leur rôle:

- fournir une main-d'œuvre qualifiée;
- permettre aux individus d'accéder à toutes sortes de moyens;
- renforcer l'auto-confiance, la capacité d'entreprendre, de prendre des risques et des initiatives;
- accroître la productivité de la main-d'œuvre et de ses revenus;
- réduire les inégalités entre les genres, groupes ethniques et groupes socio-économiques;
- former une élite;
- lutter contre les fléaux sociaux;
- etc.

Actuellement, le Portugal, l'UNESCO et l'ADEA soutiennent les efforts des autorités pour une réforme du système éducatif visant l'amélioration de la qualité.

1.4.2 Les priorités du secteur éducation et formation

Les changements envisagés dans le système éducatif devraient permettre à tout le monde d'accéder à l'éducation et d'y participer, d'améliorer la qualité, de respecter l'équité et l'inclusion, de rechercher le financement nécessaire et adéquat, etc. (Stratégie pour l'éducation et la formation 2003-2013, pp.7-17). L'éducation devra former tous les citoyens sãotoméens aux savoirs, aux valeurs et aux exigences pouvant leur permettre de participer pleinement au développement social et économique du pays, et de se réaliser en tant que personne.

Compte tenu du chemin parcouru jusqu'ici et des projections de 2013, l'État se propose de bâtir un système éducatif intégré et diversifié, axé sur la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous et des objectifs de développement du Millénaire. Cela ne doit pas faire oublier les besoins urgents de formation des élites et les préoccupations d'efficacité et de durabilité (Stratégie pour l'éducation et la formation 2003-2013, p. 18).

Pour les cinq prochaines années, sept principes directeurs (Stratégie pour l'éducation et la formation 2003-2013, pp. 22-25) sous-tendent les stratégies sub-sectorielles à savoir:

1. Meilleure gestion des ressources humaines, financières et matérielles
2. Focalisation sur l'établissement scolaire
3. Valorisation, professionnalisation et meilleure utilisation du corps enseignant
4. Amélioration de la qualité des apprentissages
5. Renforcement du réseau scolaire
6. Équité et inclusion
7. Adaptation des instruments et procédures à la petite taille et insulaire du pays.

La définition des stratégies et des plans d'action sub-sectoriels s'appuie sur des priorités relatives à chaque sous-secteur (Stratégie pour l'éducation et la formation 2003-2013, pp. 29-111). Avant d'énoncer les stratégies et le plan d'action d'un sous-secteur, le diagnostic de la situation fait ressortir les domaines d'intervention. Parmi les 10 sous-secteurs identifiés, je me suis focalisé sur deux, qui se rapportent directement au travail demandé. Il s'agit des sous-secteurs 4 et 5 ainsi que leurs priorités ci-après :

Sous-secteurs	Priorités
Éducation post-obligatoire Second cycle du secondaire (pré-université)	<p>Restructuration du Lycée national pour en faire un établissement d'excellence moderne, ouvert, exigeant et responsable</p> <p>Comme pour ES1, mise en place d'un ensemble de services de conseil et d'orientation, en raison de leur caractère critique pour la transition de l'école vers le travail</p> <p>Organisation en réseau du lycée et des autres institutions de niveau pré-universitaire:</p> <ol style="list-style-type: none"> a) sur le plan académique, par la révision du programme d'études- le lycée comme institution nationale de prestige et l'autre (les 2 autres?)- comme institution(s) spécialisée(s) par exemple sciences et biodiversité b) sur le plan des services d'orientation, conseil, etc.
Éducation post-obligatoire Niveau tertiaire	<p>Planification stratégique pour l'ensemble du sous-secteur, en raison de l'effet d'orientation, d'encadrement et d'entraînement</p> <p>Formation clés en main dans les disciplines de gestion pour lesquelles il existe une demande solvable, selon des modalités permettant simultanément le développement des capacités nationales</p> <p>Formation des enseignants, selon une séquence logique allant de la remise à niveau (redynamisation) au développement professionnel (DP) continu, puis à la formation initiale, de l'EB à l'ES.</p>

1.4.3 Les entretiens avec le Directeur Général de l'Éducation et le Responsable de statistique

et planification

Ont été retenus : les sujets qui touchent directement la formation à l'ISP et le travail des enseignants, présentés ici en sept grands points.

1.4.3.1 Les besoins du système éducatif

a) La formation des enseignants

C'est un grand besoin qui est ressenti à tous les niveaux, du pré-scolaire au supérieur. Il est justifié par une forte présence de personnes non formées à l'enseignement. Il y a aussi le fait que certains enseignants formés dans les filières recherchées (mathématiques, chimie, physique, anglais, portugais) vont dans le privé.

b) La formation des personnels de contrôle et d'encadrement

Il y a un sérieux déficit de ces personnels. D'où la formation des inspecteurs pédagogiques, des conseils pédagogiques et des administrateurs scolaires apparaît comme une demande pressante.

c) La réforme du système éducatif

Parmi les raisons qui semblent dicter la réforme, il y a le manque de progression dans les curricula et l'inadaptation des programmes aux réalités nationales et à la situation du moment.

d) La formation du personnel administratif de l'ISP

Pour satisfaire à cette exigence, les agents peuvent être formés en l'administration scolaire et universitaire. Quant à ceux qui sont déjà en fonction, il est possible d'organiser des sessions courtes en management, selon les besoins.

1.4.3.2 Les besoins en formation selon les filières

Dans le secondaire et le supérieur, le déficit est important dans les matières scientifiques: mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles/biologie. La formation des professeurs de l'enseignement normal est aussi importante, pour pouvoir redémarrer celle des professeurs (enseignants) du primaire, qui est suspendue depuis plusieurs années par manque de formateurs.

À l'ISP, on recourt souvent aux personnes qui exercent dans l'administration publique et le privé. Ces professeurs posent de sérieux problèmes, compte tenu des contraintes liées à leurs postes d'origine. La formule peut convenir pour des enseignements théoriques, mais elle ne facilite pas nécessairement les activités pratiques et dirigées qui exigent un suivi étroit et permanent des apprenants.

Afin d'accélérer la formation des enseignants, on peut retenir quelques suggestions, notamment:

- orienter les jeunes dans certaines filières, surtout les disciplines scientifiques;
- avoir un statut clair des enseignants et reconnaître la profession;
- supprimer le statut de professeur-étudiant, parce qu'il a freiné la reconnaissance du statut de l'enseignant. En effet, par manque d'enseignants, les bacheliers étaient affectés dans l'enseignement, en attendant d'obtenir une bourse d'études. Malheureusement, beaucoup parmi eux sont restés en poste, pour n'avoir pas obtenu une bourse d'études. Actuellement,

les étudiants de l'ISP sont issus en grande partie de ce public. Ils exercent tout en étant en formation;

- promouvoir la formation sur place, en orientant davantage les titulaires d'un baccalauréat à l'ISP. Pour cette raison, il devrait être bien équipé et structuré afin de dispenser une formation de qualité;
- autoriser encore les candidats qui terminent leur premier cycle à l'ISP de compléter la formation à l'étranger, en attendant d'ouvrir urgemment le second cycle sur place dans toutes les filières. C'est la meilleure façon de retenir les diplômés au pays et de lutter contre la fuite massive des cerveaux ;
- diversifier les filières de formation à l'ISP, selon les besoins urgents de système éducatif.

1.4.3.3 Le budget consacré à la formation des enseignants

Le budget est géré par le Ministère des Finances et le montant n'est pas souvent connu des responsables de la formation. En outre, ce chapitre est à la disposition de tous les ministères qui souhaiteraient envoyer leurs fonctionnaires en formation. Cela nécessite plus de transparence pour permettre aux responsables de la formation des enseignants d'exprimer clairement leurs besoins, et selon les domaines prioritaires.

1.4.3.4 Les besoins en matériels et équipements

Construire un campus universitaire pour accueillir les candidats de tous les districts du pays, offrir de bonnes conditions d'études, motiver les jeunes à s'inscrire à l'ISP et faire fonctionner les structures de restauration existantes sur le site.

Doter l'ISP d'une véritable bibliothèque universitaire, qui peut aussi drainer les intellectuels de la capitale.

Vu l'absence de librairie dans la ville, il semble important d'ouvrir une librairie pour l'ISP et qu'il pourrait également gérer. Elle pourrait être aussi une source d'auto-financement.

Stimuler la recherche scientifique par la création d'une édition et la mise en place des organes de publication sur place. Il serait également important d'allouer aux professeurs une indemnité de recherche. Quant à l'établissement, il faut mettre en place un budget de recherche.

Permettre à l'ISP de renouveler et d'augmenter son parc informatique et audiovisuel.

Mettre à sa disposition un véhicule pour la pratique, cela peut contribuer à mieux organiser les stages et les autres activités qui nécessitent les déplacements.

1.4.3.5 L'adéquation entre la formation et la profession enseignante

Depuis son ouverture (1997-1998), l'ISP a sorti deux promotions de professeurs (2001, 2002); cela ne permet pas de faire un bilan. Afin de faciliter l'adaptation des futurs professeurs face aux classes pléthoriques, il faut les former à la pédagogie des grands effectifs.

1.4.3.6 Les difficultés rencontrées dans la formation

La baisse de niveau dans les lycées affecte aussi celui des candidats qui entrent à l'ISP, et certaines lacunes sont souvent difficiles à combler. C'est pourquoi, il faut rehausser le niveau au secondaire et au supérieur, notamment en année préparatoire. La situation des étudiants salariés a des conséquences sur leur rendement, par exemple, les retards fréquents, la fatigue, les absences

répétées, la qualité du travail, etc. Il faut faire en sorte que les étudiants ne soient pas salariés en année préparatoire et en première année.

Les difficultés financières contraignent les professeurs-étudiants à conserver leur poste pendant la formation. On peut remédier à la situation en octroyant des bourses nationales, pour aider surtout ceux qui sont issus des familles modestes.

Le manque de transport en commun pose problème pour les étudiants et les professeurs qui résident loin de l'établissement (par exemple à 12 km), surtout le soir, lorsque les activités s'achèvent tard. Il convient d'étudier les possibilités de doter l'ISP des bus afin de pouvoir organiser le transport des enseignants et des étudiants.

1.4.3.7 Les perspectives

L'ISP est un espoir pour la formation des professeurs du secondaire des différentes matières en nombre suffisant, afin de desservir toutes les écoles secondaires de la République. Dans cette optique, il faut :

- articuler la pré-université, l'ISP et le complément de formation à l'extérieur;
- œuvrer davantage pour que le retour des étudiants, après leur formation. Les meilleurs peuvent être retenus comme professeurs dans le supérieur;
- prendre des mesures qui s'imposent, par exemple, en amenant les finissants à s'engager à servir l'État pendant un certain nombre d'années (4, 5 ou 6);
- généraliser l'octroi des bourses d'études à tous les bacheliers qui remplissent les conditions d'admissibilité au supérieur.

1.4.4 L'entretien avec le bureau du syndicat des enseignants

Un seul syndicat regroupe tous les enseignants, du pré-scolaire au supérieur. Il y a une liberté syndicale. En cas des revendications, il peut user des moyens légaux: présentation de cahier des charges, préavis de grève, négociation, suspension de travail, etc. Toutefois, les jours de grève ne sont pas payés. Parmi les points abordés, j'ai surtout retenu les conditions de travail des enseignants et le rôle du syndicat, et ce sont les aspects communs à tous les enseignants qui sont mentionnés.

1.4.4.1 Les conditions de travail des enseignants

À ce propos, mes interlocuteurs mettent l'accent sur les conditions matérielles, pédagogiques et sociales, notamment:

- Les bas salaires ne motivent pas les enseignants : au primaire et au secondaire, les salaires varient de 312.116,80 dobras (+ou- 36 Euros) à 533.965,50 (+ou- 61 Euros) (voir annexe 7) ; au supérieur, les salaires varient de 459.810 dobras (+ou- 50Euros) à 855.000 (+ou- 100 Euros). Cependant, il n'y a pas de discrimination dans le traitement entre les hommes et les femmes. Il y a deux grilles salariales: une grille pour le primaire et le secondaire et une autre pour le supérieur;
- l'absence de matériels didactiques est un sérieux handicap. C'est pourquoi, ils demandent ce qui suit: manuels scolaires, cartes géographiques, matériels de laboratoire, matériels usuels (règles, compas, rapporteurs, etc.), matériels informatiques et de reprographie, internet ;
- le problème de transport des élèves (étudiants) mérite une attention de la part des autorités ;
- la qualification pour exercer la profession enseignante est indispensable, à laquelle il faut ajouter le nombre d'enseignants pour desservir l'ensemble du système éducatif;

- la formation continue est pratiquement inexistante sous toutes ses formes, notamment du pré-scolaire au secondaire. Les professeurs de l'ISP participent rarement aux rencontres scientifiques.

1.4.4.2 Le rôle du syndicat

La collaboration entre le syndicat et le Gouvernement permet, par le biais de l'Éducation nationale, de l'associer aux actions de sensibilisation. En outre, il organise la formation syndicale à l'intention de ses adhérents. Parmi les actions de sensibilisation, on peut citer la campagne, dans le milieu scolaire, sur l'éducation pour tous en 2015, l'amélioration de la qualité de travail, la promotion de la femme, etc. Il faut ajouter à cela la participation à la lutte contre la pauvreté, l'analphabétisme, le sida, le paludisme, la violence sur les femmes et les enfants, la corruption dans le milieu éducatif. Quant aux actions de formation syndicale, elles portent sur les droits et devoirs des travailleurs, les conventions internationales en matière de travail, etc.

Il faut mettre à l'actif du syndicat l'obtention des subsides pour le transport (l'indemnité est intégrée dans le salaire mensuel) et des matériels didactiques.

Jusqu'ici, le syndicat des enseignants ne siège pas dans les travaux de préparation des plans et des programmes de l'ISP et de l'EFOPE. La lutte continue en espérant que cette revendication soit satisfaite un jour.

1.4.5 La visite détaillée de l'institut supérieur polytechnique et les séances de travail

1.4.5.1- La présentation d'ensemble

1) L'organisation administrative

L'ISP est l'unique établissement public d'enseignement supérieur. Cette dénomination est sans doute liée au rôle de premier plan qu'il est appelé à jouer dans la formation des élites et des techniciens dont le pays a besoin. Pour ce faire, il devrait organiser diverses formations en son sein. L'établissement est sous la tutelle du Ministère de l'Éducation et Culture.

L'ISP jouit de l'autonomie administrative, qui lui permet de signer des conventions avec d'autres institutions à l'étranger. Jusqu'ici, il coopère avec le Portugal et la France, et il entend élargir sa coopération avec d'autres pays (américains, européens, africains, etc.).

Comme l'indique les détails de l'inventaire (voir annexe 1), ses infrastructures sont en bon état et se résument de la manière suivante:

- 10 bâtiments qui contiennent des locaux en nombre suffisant (certains sont encore inutilisés, d'autres le sont partiellement). Toutefois, ils ont besoin d'un entretien;
- en dehors de l'amphithéâtre, du foyer et du gymnase, tous les bâtiments ont un étage;
- l'électricité alimente tout l'établissement;
- une ligne téléphonique permet de recevoir les communications externes (nationales et internationales) et d'organiser les communications internes. Mais, il est impossible de transférer les communications externes à part du standard, à cause de l'incompatibilité entre le matériel français et le système des télécommunications qui fonctionnent sur les normes portugaises. Donc, cela nécessite de changer l'équipement du standard;
- un parc informatique important et fonctionnel, même s'il est nécessaire de renouveler certains ordinateurs et de l'augmenter. L'administration souhaite remplacer 10 ordinateurs qui sont caduques;

- une ligne internet permet la connexion de l'établissement, ajouter à cela une ligne de télécopie;
- les installations en eau potable ne fonctionnent pas, un problème se poserait entre le château d'eau et les points d'arrivée dans l'établissement. Il faut une solution urgente.

L'équipe administrative comprend:

- Le Président de l'institution
- Le Secrétaire Général
- Le Directeur de Pédagogie et de Didactique (Directeur des Études): le poste est occupé par une dame)
- L'Administrateur: chargé de la scolarité
- Le Gestionnaire du patrimoine
- Le Surveillant Général

2) L'organisation pédagogique

a) Les objectifs de développement

Il est difficile de les préciser à partir uniquement des programmes d'études (voir annexe 2). Toutefois, au cours d'une séance de travail, la Directeure de Pédagogie et de Didactique a donné quelques éléments à savoir:

- Développer chez les futurs professeurs la capacité de transférer des connaissances acquises dans leur environnement social et professionnel.
- Cultiver chez les futurs enseignants l'esprit innovateur, pour innover eux-mêmes et participer à l'innovation.
- Développer chez les futurs professeurs la socialisation et les aptitudes à promouvoir la démocratie et la culture de la paix dans leur environnement immédiat.
- Préparer les futurs enseignants à devenir des agents du développement durable.

b) Les objectifs de formation

Les documents sur l'ISP à ma possession ne les indiquent pas.

c) La durée des études à l'ISP

Les études durent quatre années, à partir de l'année préparatoire et les finissants obtiennent une licence. Les étudiants de l'ÉFOPE et ceux des autres filières qui n'obtiennent pas une bourse d'études entrent dans la vie active. Les étudiants boursiers peuvent préparer leur maîtrise au Portugal.

La préoccupation des autorités est de diversifier la coopération en matière de formation afin d'envoyer les étudiants dans d'autres pays. Et, l'ouverture du second cycle sur place demeure la solution idéale.

d) L'organisation de études

Les trois types de formation organisés à l'ISP sont mixtes (c'est-à-dire accueillent les étudiants et étudiantes):

i) La formation des professeurs du primaire et des éducateurs

L'ÉFOPE forme trois catégories d'enseignants à savoir:

- . les professeurs d'école primaire;

- . les éducateurs du pré-scolaires;
- . les formateurs des professeurs du primaire et des éducateurs du pré-scolaire.

Elle a aussi la mission d'assurer le recyclage de ces personnels. Actuellement, elle forme les éducateurs du pré-scolaire et recycle les formateurs par des actions ponctuelles et limitées dans le temps. Parmi les activités de recyclage, on peut citer l'utilisation des TIC dans l'enseignement et la formation. Les professeurs pour l'enseignement normal font défaut. Il faut créer à l'ISP une structure pour les former. C'est aussi un besoin important qui mérite une attention.

ii) La formation des professeurs

Elle concerne les professeurs des matières générales: lettres, sciences, sciences humaines. Cette formation est bivalente (qui oblige le futur professeur à maîtriser deux disciplines d'enseignement), selon les combinaisons suivantes:

- Lettres (Langues et littératures modernes): portugais-français, portugais-anglais
- Sciences: mathématiques-biologie, physique-chimie
- Sciences humaines: histoire-géographie

Lorsqu'on regroupe les disciplines par département, l'histoire-géographie fait partie du Département des Lettres.

iii) La formation en langues et administration (Gestion)

Elle fournit les secrétaires de Direction trilingues (anglais, français, portugais) et en comptabilité, et les traducteurs et les traductrices qui peuvent travailler dans le public et le privé.

e) Les départements et les sections

Les étudiants sont répartis dans les départements et les sections ci-après :

Départements	Sections
Lettres	- anglais - français - portugais - histoire-géographie - langues et administration (gestion)
Sciences	- mathématiques - chimie - physique - sciences naturelles/biologie (sciences de la Vie et de la Terre)
Préparatoire (Département de mise à niveau)	Les candidats de toutes les filières passent par l'année préparatoire

f) Les effectifs des étudiants

Pour l'année académique 2002-2003, l'ISP a inscrit 326 apprenants (189 garçons et 137 filles) qui se répartissent dans les différentes filières (voir détails tableau en annexe 3). Parmi ces étudiants, 166 suivent la formation des professeurs du secondaire, dont 91 garçons et 75 filles; ils se répartissent par filière et sexe de la manière ci-après (voir détail tableau en annexe 3).

Filières de formation	G	F	Total
Langues et littératures modernes	43	50	93
Physique-chimie	26	2	28
Sciences naturelles/biologie	18	22	40

Histoire-géographie	4	1	5
Total général	91	75	166

En considérant le total des étudiants de l'établissement, les futurs professeurs représentent à peine 51 % (166/326 soit 50,91 %). Ces données indiquent qu'il y a des efforts à faire pour amener les filles à s'orienter en physique/chimie et en histoire-géographie. De manière générale, il faut inciter les jeunes (garçons et filles) à embrasser la profession enseignante.

g) Les salles de cours

Avec un amphithéâtre de 190 places et 16 salles de classe qui permettent d'installer dans chacune de 30 à 60 personnes, l'établissement est bien équipé. Deux salles seulement ont chacune quatre brasseurs d'air. Actuellement, l'effort peut être fait pour installer dans chaque salle de cours des brasseurs d'air (au moins quatre par salle). Leur disposition permet aussi d'utiliser les TICE (vidéo, radio, radio-cassettes, rétroprojecteur, projecteur de diapositives, vidéoprojection, etc.). D'ailleurs, les professeurs de langues le font aisément.

h) Les laboratoires et l'informatique

L'ISP possède un laboratoire de langues et trois laboratoires de sciences (chimie, physique, sciences naturelles).

Le laboratoire de langues

Il fonctionne et sert à l'enseignement-apprentissage des langues: anglais, français, portugais. Pour le moment, le besoin urgent est de le climatiser.

Le laboratoire de physique

L'espace et le mobilier suffisent pour recevoir jusqu'à 32 étudiants, selon les activités. Les matériels et équipements existants permettent de réaliser des travaux élémentaires. Pour organiser l'enseignement du niveau supérieur, le professeur a besoin des matériels et équipements adaptés, surtout pour des montages électroniques: plaque, tourne-vis, fer à souder, composants électroniques, plomb, etc. (voir liste en annexe 4). Comme dans tout l'établissement, l'eau est indispensable pour le travail en laboratoire; une solution rapide s'impose. Sur le plan humain, le professeur de physique qui travaille en laboratoire est seul et il a également des activités hors de l'ISP. En plus du nombre d'enseignants de physique à augmenter, il faut recruter au moins un technicien de laboratoire.

Le laboratoire de chimie

Comme le laboratoire de physique, ses installations ne posent pas problème. Les matériels et équipements permettent également de réaliser les expériences de base. Pour les expériences plus élaborées, il manque les matériels, les équipements et les produits appropriés (voir liste en annexe 4); ajouter à cela l'eau. Outre les besoins en matériels et équipements, sur le plan humain, il faut recruter d'autres professeurs et au moins un technicien de laboratoire.

Le laboratoire des sciences naturelles/biologie

Le constat est le même que pour les deux premiers. Ses besoins vont des produits aux microscopes performants pouvant permettre de réaliser un enseignement-apprentissage de qualité. Le

responsable du laboratoire est la Directrice de Pédagogie et de Didactique, qui travaille avec un assistant. Donc, il faut recruter d'autres professeurs et au moins un technicien de laboratoire.

Les salles d'informatique

Parmi la trentaine d'ordinateurs de l'établissement, 20 ordinateurs assez récents sont installés dans deux salles (12 et 8). La salle qui contient 8 ordinateurs est connectée à internet. Les deux salles sont supervisées par les enseignants coopérants qui travaillent avec des collègues nationaux. Ces salles sont d'abord réservées au cours d'informatique, qui fait partie du programme de formation dans toutes les filières. Le contenu va du simple traitement de texte à la recherche sur internet. Les deux salles ensemble permettent de recevoir au même moment 40 apprenants, à raison de deux étudiants sur un ordinateur.

Quand c'est nécessaire, les professeurs d'informatique organisent des séances à l'intention de leurs collègues demandeurs. En dehors des cours, l'espace est fréquenté par les professeurs et les étudiants. L'entretien des machines est assuré par une société de la place, qui intervient de manière ponctuelle. S'agissant des besoins, ils aimeraient obtenir des logiciels à jour, des disquettes, une imprimante performante pour le réseau et l'ancre.

i) Les professeurs

Il y a deux catégories de professeurs: les coopérants et les nationaux. La plupart parmi eux ne sont pas formés à l'enseignement. C'est ainsi qu'on les sensibilise aux problèmes pédagogiques à travers des séminaires et des ateliers sur la pédagogie, la psychologie, l'évaluation, l'utilisation des TICE (radio, TV, vidéo, informatique, internet), etc.

Avec un effectif de 36 sur 43 professeurs (voir liste en annexe 5), les vacataires sont les plus nombreux. La majorité des professeurs ont le Master ou le diplôme équivalent. Parmi les 43 professeurs, il n'y a que 11 femmes.

Il faut augmenter significativement le nombre de permanents et recruter les professeurs de haut rang, qui peuvent encadrer les autres. Pour y arriver, on peut proposer quatre alternatives:

- recourir davantage à la coopération;
- recruter les enseignants étrangers sous-contrat;
- former les nationaux en grand nombre, en leur octroyant des bourses d'études et de recherche;
- utiliser le système de mobilité académique avec l'appui des organismes internationaux. Ainsi, on pourrait utiliser les compétences nationales qui sont à l'étranger.

Les actions de l'UNESCO en pédagogie universitaire doivent toucher aussi São Tomé. En outre, il faut intéresser l'ISP aux activités de l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU), par le biais de la section portugaise. On peut aussi former en pédagogie universitaire les professeurs qui maîtrisent le portugais et le français ; à leur tour, ils formeront les autres collègues. Il est important de leur fournir de la documentation sur la pédagogie universitaire en portugais et de leur offrir les possibilités de participer aux rencontres qui sont organisées chaque année.

1.4.5.2- Les curricula et les programmes

1) Les conditions pour des activités de recherche

Il y a une réelle volonté de la part des autorités de l'institution et des enseignants. D'ailleurs, il arrive que l'ISP participe à certaines études effectuées par les organismes (par exemple UNICEF), lorsque les ressources nécessaires sont fournies pour mener à bien le travail. C'est aussi l'occasion pour les enseignants de constituer une équipe de travail, malgré le handicap causé par une forte présence de vacataires.

Les deux centres de langues (langue française, langue portugaise) offrent le minimum pour la recherche dans leurs domaines: didactique des langues, littératures, civilisations, TICE, etc. En renforçant la capacité des laboratoires de sciences, il est possible d'effectuer des recherches, notamment dans le domaine de l'enseignement de ces matières.

L'internet et l'informatique dans l'établissement constituent des atouts pour la recherche. Cependant, afin d'institutionnaliser la recherche scientifique, il faut résoudre au préalable quelques problèmes, notamment:

- la mise en place d'un budget spécial pour la recherche;
- l'élaboration de statut des chercheurs et des enseignants-chercheurs;
- l'octroi des bourses de formation et de recherche aux enseignants et aux chercheurs;
- le renforcement de l'effectif des permanents ;
- la mise en place des organes de publication et des structures de diffusion;
- l'octroi d'une indemnité de recherche aux enseignants et aux chercheurs.

2) Les conditions pour l'innovation dans les programmes et le développement des matériels didactiques

Les dirigeants de l'ISP et les autorités de l'Éducation nationale veulent changer les programmes, pour les adapter aux besoins et réalités du pays, et à l'évolution de nouvelles connaissances et de la société moderne. Les programmes en vigueur ont été élaborés par l'institution, mais ils sont marqués par les modèles portugais qui ont servi de base. Il y a donc un besoin d'effectuer l'audit des programmes.

En attendant, on s'efforce d'ouvrir les candidats à l'esprit d'innovation dans plusieurs domaines: environnement, santé, éducation, enseignement, culture, démocratie, etc.

Le développement des matériels est possible, à condition de renforcer les structures existantes. Cela doit s'accompagner de la formation du personnel et des moyens financiers conséquents.

Dans le domaine de l'innovation, il est important d'envisager la mise en place d'un réseau d'échange des informations et des expériences entre les institutions d'Afrique centrale. Pour ce faire, on peut mettre à contribution la Chaire UNESCO en Sciences de l'éducation de Brazzaville, ainsi que les Bureaux sous-régionaux de l'UNESCO (Libreville), de l'AIF (Libreville) et du BASE (Kinshasa).

3) Les compétences intellectuelles et ressources disponibles

La plupart des professeurs sont du niveau supérieur. Ils sont formés aux méthodes et techniques de recherche. Malgré l'insuffisance de ressources financières et humaines, il existe des ressources minimales qui méritent d'être exploitées.

1.4.5.3- Les méthodes pédagogiques

Par manque de temps pour assister à quelques cours, les visites et les entretiens dans les unités et les services pédagogiques m'ont permis d'avoir une idée à ce sujet. Il ressort qu'en dehors des cours magistraux et des discussions en salle, les professeurs s'efforcent de s'appuyer sur les

méthodes actives, tel que le travail en groupe, les recherches personnelles des étudiants, l'exploitation des documents photocopiés (mis à la disposition des étudiants) et les travaux en laboratoire.

Le fait de sensibiliser les enseignants à la pédagogie vise aussi l'amélioration de la qualité de l'enseignement-apprentissage. Le recours à l'audiovisuel (laboratoire de langues, vidéo, rétroprojecteur, radio-cassettes, radio, TV, etc.), l'enseignement de l'informatique et la recherche sur internet permettent de diversifier les méthodes pédagogiques.

Toutes ces approches et les différentes activités organisées sont de nature à développer des valeurs chez les futurs enseignants. Elles peuvent aussi développer chez eux des aptitudes et des habitudes à la formation tout au long de leur vie. En même temps, cela impose aux formateurs de l'ISP d'assurer leur propre formation continue, en se mettant à jour et se remettant en question.

Il faut des didacticiens dans toutes les disciplines, parce qu'il en manque. En effet, hormis les sciences naturelles où il y a une didacticienne de formation, dans les autres filières, le cours de didactique est assuré par les professeurs non formés: soit un professeur de la spécialité, soit un professeur non spécialiste de la matière avec un psychopédagogue.

1.4.5.4- Les bibliothèques et équipements de recherche

1) Les bibliothèques

Il y a une bibliothèque centrale et deux bibliothèques spécialisées en langues (français, portugais). Les bibliothèques spécialisées ont été montées respectivement avec l'aide de la coopération française et de la coopération portugaise, qui les soutiennent aussi. Les trois bibliothèques fonctionnent les jours ouvrables et aux heures habituelles de travail.

La bibliothèque centrale

Gérée par une dame, formée sur place, la bibliothèque centrale est composée de deux pièces : une petite pièce pour le bureau de la responsable et une grande dans laquelle la salle de lecture et les rayons se confondent. Sans doute à cause de la disposition des rayons, elle ne peut accueillir que 30 personnes. On y trouve des ouvrages généraux et spécialisés, des manuels scolaires, des revues et des périodiques qui se rapportent aux disciplines organisées à l'ISP. Il y a aussi des dictionnaires anglais, français et portugais. Les documents sont classés par matière (voir liste en annexe 6). Le fonds documentaire comporte moins de 1680 volumes, plusieurs datent de plus de 10 ans. Le nombre d'exemplaires par matière varie de 1, 2, 3... à 97 exemplaires (voir liste en annexe 6).

La structure est fréquentée par toute la communauté de l'ISP, avec la possibilité d'emprunter les ouvrages pour une durée déterminée. En général, on privilégie la consultation sur place. Tout s'effectue encore manuellement et il n'y a pas d'abonnement aux revues scientifiques. Un seul climatiseur alimente tout l'espace, c'est insuffisant.

En attendant de trouver une solution, compte tenu de l'évolution de l'établissement, cette bibliothèque doit être entièrement réorganisée, afin de l'adapter aux normes actuelles des bibliothèques universitaires. C'est ainsi que ses besoins sont d'ordre matériel, financier et humain (voir liste en annexe 6): informatisation de la gestion, aménagement de l'espace, matériel de reprographie, renouvellement et augmentation de la documentation, formation et renforcement du personnel, etc. Une intervention rapide serait salutaire à l'établissement.

Le centre de langue portugaise

Sa bibliothèque est spécialisée en langue portugaise, en littératures et civilisations lusophones. Elle est souvent réactualisée. Le fonds documentaire comporte essentiellement des ouvrages généraux et ceux d'enseignement-apprentissage. Les ouvrages généraux peuvent être empruntés pour une durée déterminée et renouvelable, mais les autres documents sont consultés sur place.

Le centre est géré par un coopérant portugais, professeur à l'ISP et coordonnateur de l'enseignement du portugais au niveau national. Son adjoint est fonctionnaire du centre culturel portugais à São Tomé. Ce centre collabore avec la section de portugais. Il est ouvert à toute la communauté de l'ISP et aux autres usagers à partir de 15 ans, à condition d'avoir une carte d'abonnement gratuite. Le centre bien équipé, outre les documents écrits et audiovisuels (voir inventaire annexe 1), il offre aussi ses services en informatique et en internet; chaque utilisateur a droit à une fois 20 minutes par semaine.

C'est un outil de travail important des professeurs, des étudiants et des élèves du secondaire pour l'enseignement-apprentissage et la recherche, notamment en didactique des langues. Son autonomie financière, grâce au budget annuel géré par le responsable, lui permet de fonctionner. En cas de grandes dépenses, Lisbonne intervient par le canal du service de la coopération rattaché à l'Ambassade du Portugal à São Tomé.

Le centre de documentation et de ressources pédagogiques (Section de français)

Bien équipé, l'ensemble du centre est spécialisé en enseignement-apprentissage du français (voir l'inventaire en annexe 1). L'accès au centre est conditionné par l'obtention de la carte d'abonnement gratuite. La consultation des documents se fait sur place. À partir de janvier 2003, il pourra fonctionner en centre de ressources pédagogiques.

Le centre est géré par un coopérant français et deux adjoints nationaux. Il collabore avec la section de français. La documentation peut permettre aux enseignants et aux étudiants d'effectuer des recherches en didactique des langues, en littératures et civilisations. Ce centre est soutenu matériellement et financièrement par la coopération française.

2) L'état des infrastructures pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

En dehors de la climatisation qui manque dans certains locaux, les infrastructures sont en très bon état. Elles offrent les possibilités d'utiliser les TIC, comme il est démontré tout au long du rapport.

3) Les relations avec d'autres institutions homologues à l'intérieur du pays et au niveau international

L'ISP est l'unique institution publique d'enseignement supérieur. Au niveau international, l'établissement s'appuie sur la coopération bilatérale. Il ne semble pas avoir des contacts directs avec d'autres institutions étrangères; pourtant, son autonomie administrative l'autorise. Donc, il faut l'amener à s'ouvrir à l'extérieur, en commençant dans le cadre de la sous-région Afrique centrale.

1.4.5.5- Les problèmes relatifs aux conditions de travail

Cette rubrique est déjà traitée à l'issue de la séance de travail avec le bureau du syndicat des enseignants. Néanmoins, la construction d'une dizaine de bureaux et d'une grande salle des

professeurs peut améliorer leurs conditions de travail et l'encadrement des étudiants ; ils n'en ont pas.

1.4.5.6- L'équité dans le domaine du genre

Au niveau de l'orientation des étudiants, il y a encore du travail à faire pour intéresser les filles à s'inscrire dans les filières de formation où elles sont absentes et très peu représentées. De façon générale, il faut trouver des voies et moyens afin de mobiliser les jeunes des deux sexes à faire carrière dans l'enseignement.

Au sein de l'administration et du corps professoral, il y a encore une présence masculine très remarquée. Cette situation interpelle les autorités politiques, les associations des femmes et les parents. C'est pourquoi, il faut entreprendre des actions en faveur de la promotion de la femme.

1.4.5.7- Les problèmes de gestion

La gestion est abordée tout au long du rapport. De manière générale, sur le plan administratif et sur le plan pédagogique, l'ensemble de l'établissement est bien géré.

1.4.5.8- L'enseignement à distance

Depuis février-mars 2002, l'ISP organise l'enseignement à distance, destiné à 30 professeurs du secondaire de Lemba (situé à 22 km) et de Caue (situé à 40 km). Toutes les matières inscrites aux programmes de formation à l'ISP sont concernées. Chaque semaine, les professeurs-étudiants et leurs formateurs se rencontrent à l'ISP et dans leurs localités. Il reste à déterminer les modalités et le lieu de l'évaluation finale, et le type de diplôme à délivrer.

Les enseignements s'appuient essentiellement sur les supports imprimés, qui sont envoyés et distribués aux apprenants. L'utilisation des TIC est encore au niveau de réflexion.

2- IDENTIFICATION DU BESOIN URGENT

Le plus grand besoin et immédiat de l'Institut supérieur polytechnique est le renforcement de la formation des futurs professeurs à travers un enseignement-apprentissage de qualité et par la recherche scientifique dynamique.

Pour y parvenir, il faut donner à l'ISP les moyens matériels, financiers et humains adéquats, afin de lui permettre de:

- équiper ses laboratoires de sciences;
- se doter d'une véritable bibliothèque universitaire ;
- renforcer ses bibliothèques spécialisées;
- structurer la recherche;
- renforcer son parc informatique et audiovisuel;
- renforcer l'effectif des professeurs permanents;
- former les enseignants et les chercheurs;
- former les enseignants à la pédagogie dans l'enseignement supérieur.

3- PROJET EXTRA-BUDGETAIRE

Pour n'avoir pas rencontré la Ministre de l'Éducation et les autorités du Ministère des Finances, il est difficile d'avancer des propositions qui tiennent compte à la fois des besoins urgents

mentionnés dans le rapport et des recommandations d'ordre politique. Toutefois, est possible de se référer aux suggestions qui sont faites dans les différentes rubriques.